



Ce document doit être retourné par courrier à:

Le 144 – 144 rue de la Providence - 31500 TOULOUSE

Accompagné du ou des chèque(s) à l'ordre d'Artabal

Merci de ne pas l'envoyer en recommandé

Nom : Prénom Nationalité H / F

Adresse *de facturation et de correspondance* :

Code Postal : Ville :

N° de tel. fixe : N° de tel. portable :

Email Date de naissance :

Je désire partager ma chambre avec :

Confrère/Consœur Ami(e)/Conjoint(e) A définir par l'organisateur

Nom : Prénom Nationalité H / F

Adresse *de facturation et de correspondance*:

Code Postal : Ville :

N° de tel. fixe : N° de tel. portable :

Email Date de naissance :

Je m'inscris au Séjour Danse – Mini Lloret De Mar 2024 : 3 types de chambres:

prix par personne

- Double:** Chambre double à partager: **240 €** Supplément chambre individuelle: **80 €**
- Supérieur:** Chambre double à partager: **260 €** Supplément chambre individuelle: **90 €**
- Junior suite:** Chambre double à partager: **280 €**

Enfant 1: Nom : Prénom :

Date de naissance

moins de 12 ans partageant la chambre avec 2 adultes:

Supérieur : **165 €** Junior suite : **165 €**

Enfant 2: Nom : Prénom :

Date de naissance

moins de 12 ans partageant la chambre avec 2 adultes:

Junior suite : **165 €**

Assurance annulation: 6 € par personne soit€ (voir conditions au dos)

Montant Total: €

Possibilités de régler en 3 chèques (mai 100€, juin 100€, juillet le solde)

Joindre tous les chèques à l'ordre d'ARTABAL avec l'inscription en inscrivant le mois d'encaissement au dos du chèque (les dates précises d'encaissement ne peuvent être prises en compte).

J'atteste que les personnes inscrites sur ce document sont en possession d'une carte d'identité en cours de validité jusqu'au 03/11/24.

Signature:



GARANTIE ANNULATION INDIVIDUELLE ARTABAL

I) CONDITIONS ET FRAIS D'ANNULATION

Nous garantissons le remboursement des sommes versées (excepté le montant de la cotisation Garantie Annulation, non remboursable) dans les cas suivants :

1 – Décès, maladie grave ou accident grave :

de l'assuré, de son conjoint ou de leurs ascendants, descendants, de leurs frères, soeurs, beaux-frères, belles-soeurs, gendres, belles-filles, petits enfants, ainsi que toute personne vivant habituellement avec l'assuré.

Par maladie grave ou accident, il est entendu toute maladie ou accident constaté médicalement et menaçant l'intégrité physique ou psychique d'une personne temporairement ou définitivement, ou nécessitant une hospitalisation. Ceci impliquant la présentation d'un certificat médical.

2 – Dommages graves survenus aux biens de l'assuré et nécessitant impérativement sa présence sur le lieu du sinistre.

3 – Convocation administrative :

- Militaire pour l'accomplissement d'une période de réserve ;
- En tant que jurés d'assises ;
- Mobilisation générale.

4 - La modification de la date de vos congés par votre employeur. Cette garantie est accordée aux collaborateurs salariés, à l'exclusion des membres d'une profession libérale, des dirigeants et des représentants légaux d'entreprise. Ces congés, correspondant à un droit acquis, doivent avoir fait l'objet d'un accord préalable de la part de l'employeur.

II) BARÈME DES FRAIS D'ANNULATION

- de l'inscription à 61 jours du départ : 20 € de frais de dossier (non remboursable).
- de 60 à 31 jours du départ : 30 % du montant du voyage.
- de 30 à 20 jours avant le départ : 50 % du montant du voyage.
- de 20 à 10 jours avant le départ : 75 % du montant du voyage.
- du 10^{ème} jour au jour de départ : 100 % du montant du voyage.

III) EXCLUSIONS PARTICULIÈRES

Ne sont pas garanties les annulations consécutives à :

- une contre indication de vaccination ou de voyage aérien ;
- un accident causé par la cécité partielle ou totale, la paralysie, l'épilepsie ou toute autre infirmité préexistante ;
- un accident causé par l'ivresse, l'usage de médicaments, drogues ou stupéfiants non prescrits médicalement ;
- annulation globale du groupe par le client ;
- modification du tarif du circuit en fonction du nombre de participants ;
- changement de la répartition par chambre ;
- une maladie ou un accident constaté médicalement avant la réservation du voyage.

IV) OBLIGATIONS EN CAS D'ANNULATION

L'assuré ou ses ayants droits doivent aviser ARTABAL par écrit dès la survenance de l'événement empêchant leur départ, **au plus tard dans les 48 h**



Voyage danse

Mini Lloret de Mar

31 octobre au 03 novembre 2024

Questionnaire

Chers danseur(euse),

vous vous êtes inscrits au voyage danse organisé par le 144 et nous vous remercions de votre confiance.

Nous vous demandons de prendre quelques minutes pour répondre au présent questionnaire afin de nous permettre d'organiser au mieux ce séjour, merci de ne mettre que les danses auxquelles vous souhaiteriez participer. Bien entendu que ce questionnaire reste à titre informatif pour nous aider à mieux composer le planning ! Vous pourrez modifier vos danses sur place.

Nous proposons la possibilité de se rendre à Lloret avec un car pour la somme de 80€ aller-retour par personne.

Départ du car : 15h devant cultura auchan (Balma-Toulouse)

Retour du car : Départ de Lloret à 19h pour une arrivée aux alentours de 22h/22h30 au même endroit.

Pour pouvoir organiser le ou les cars nous devons connaître le nombre de personnes afin de respecter le minimum par car.

Attention ! les réponses seront traitées par ordre d'arrivée avec le règlement.

Si vous optez pour le car merci de nous remettre avec ce questionnaire un chèque (*de 80€ x le nombre de personne*) à l'ordre de «Club 144» à renvoyer au 144 rue de la Providence 31500 Toulouse **le plus tôt possible.**

Le 144

144 rue de la providence - 31500 Toulouse - 05 61 20 35 01 - info@le144.fr

www.le144.fr

Nom:

Prénom:

Comment souhaitez vous aller à Lloret de Mar ?

- par vos propres moyens car proposé par le 144

À quel cours pensez-vous participer ?

- | | | | |
|---|---------------------------------------|--|---------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Lindy hop | <input type="checkbox"/> débutant | <input type="checkbox"/> intermédiaire | <input type="checkbox"/> avancé |
| <input type="checkbox"/> Rock | <input type="checkbox"/> débutant | <input type="checkbox"/> intermédiaire | <input type="checkbox"/> avancé |
| <input type="checkbox"/> Salsa | <input type="checkbox"/> débutant | <input type="checkbox"/> intermédiaire | <input type="checkbox"/> avancé |
| <input type="checkbox"/> Charleston solo | <input type="checkbox"/> tous niveaux | | |
| <input type="checkbox"/> Charleston couple & Shag | <input type="checkbox"/> tous niveaux | | |
| <input type="checkbox"/> Jazz roots | <input type="checkbox"/> tous niveaux | | |
|
 | | | |
| <input type="checkbox"/> Rueda | | <input type="checkbox"/> intermédiaire | <input type="checkbox"/> avancé |
| <input type="checkbox"/> Suelta | | <input type="checkbox"/> intermédiaire | <input type="checkbox"/> avancé |
| <input type="checkbox"/> Son | <input type="checkbox"/> tous niveaux | | |
| <input type="checkbox"/> Reggaeton | <input type="checkbox"/> tous niveaux | | |
| <input type="checkbox"/> Dancehall | <input type="checkbox"/> tous niveaux | | |
| <input type="checkbox"/> Gyal | <input type="checkbox"/> tous niveaux | | |
| <input type="checkbox"/> Street Jazz | <input type="checkbox"/> tous niveaux | | |
| <input type="checkbox"/> Groove | <input type="checkbox"/> tous niveaux | | |
| <input type="checkbox"/> Girly | <input type="checkbox"/> tous niveaux | | |
| <input type="checkbox"/> Heels | <input type="checkbox"/> tous niveaux | | |